



Montreuil, le 3 mars 2014

Madame Marylise LEBRANCHU
Ministre de la Réforme de l'État, de la
Décentralisation et de la Fonction publique
80, rue de Lille
75007 PARIS

Madame la Ministre,

Réunies le 21 février dernier, les organisations syndicales CGT FO FSU et Solidaires ont décidé « *face à la situation sociale vécue par les salariés du privé et du public, les privés d'emploi et les retraités de notre pays (...) de faire du 18 mars une journée interprofessionnelle de mobilisation massive. Elles les appellent à prendre toute leur place dans cette journée d'action tant sur leur lieu de travail que dans les territoires.* ».

Les organisations syndicales interprofessionnelles relèvent que « *La stagnation du SMIC et le gel du point d'indice des fonctionnaires sont intolérables et handicapent gravement la relance économique. L'augmentation des salaires dans le public comme dans le privé est donc une priorité. Les entreprises reçoivent plus de 172 milliards d'aides publiques sous la forme d'allègements ou d'exonérations fiscales et sociales, sans aucune conditionnalité ni évaluation de l'efficacité de ces aides en matière d'emploi et d'investissements, et sans contrôle. L'ensemble de ces aides doit être remis à plat et évalué économiquement et socialement. La relance de l'emploi passe par un plan socialement utile, d'investissements industriels, de sécurisation de l'emploi pour les salariés, de création d'emplois de qualité, de relance du pouvoir d'achat et de développement des services publics.*

Nos organisations considèrent que les annonces liées au "Pacte de responsabilité", et en particulier les 50 milliards d'euros d'économies programmées, répondent d'une logique inacceptable d'austérité et attaquent inévitablement le financement des services publics, de la protection sociale et de la solidarité nationale alors que les besoins sociaux augmentent.

Nos organisations réaffirment que la protection sociale est un droit universel. Celle-ci est partie intégrante du salaire socialisé. Supprimer la cotisation des entreprises à la branche famille conduit de fait à le diminuer. Elles s'opposent au transfert du financement de la branche famille des entreprises vers la fiscalité des ménages (y compris par la fiscalité locale). Elles réaffirment leur attachement aux droits familiaux financés par la branche famille de la sécurité sociale. C'est un des éléments qui concourt à l'égalité entre les femmes et les hommes en favorisant l'accès au travail des femmes. »

Egalement réunies le 21 février, les organisations CGT FO FSU Solidaires de la Fonction publique ont adopté le communiqué ci-dessous :

« Appel commun des organisations syndicales de la fonction publique le 18 mars 2014, toutes et tous en grève et aux manifestations : Contre l'austérité, pour l'emploi, les salaires, le service public.

La politique d'austérité poursuivie par le gouvernement est renforcée depuis le pacte de responsabilité, qui aura des conséquences désastreuses pour la fonction publique, ses agents et le service public rendu aux citoyens.

Après plusieurs années de blocage de la valeur du point d'indice, après l'augmentation des cotisations retraite, la suppression des effectifs, la dégradation des conditions de travail, les fonctionnaires et agents publics en ont assez !

A cela s'ajoutent les différentes déclarations concernant le blocage des carrières (promotions, avancement d'échelon, requalification), voire le gel des primes. Tout cela est inacceptable.

Suite à l'intervention des organisations syndicales, la lettre du Premier ministre du 14 février dément que tout gel des avancements soit à l'ordre du jour mais elle confirme que, selon le gouvernement, la fonction publique doit faire des économies et que les futures négociations doivent être inscrites dans le cadre de la réduction des dépenses publiques que nous contestons.

Cette politique perpétue des destructions d'emplois au prétexte de redéploiement et de restrictions budgétaires, ne permettant pas aux agents de remplir toutes leurs missions de service public et d'offrir un service de qualité partout sur le territoire. Les réorganisations en cours à travers les différents projets de loi de décentralisation, et la création des métropoles vont dans le sens de nouveaux reculs des services de l'État, d'une désertification accentuée qui conduit à une réduction d'accès aux services publics à tous les niveaux.

C'est pourquoi, face à ces attaques contre la fonction publique et ses agents, les organisations syndicales appellent l'ensemble des agents publics à cesser le travail le mardi 18 mars 2014 et à s'inscrire dans les actions interprofessionnelles et manifestations menées au plan local pour :

- La reconnaissance du rôle de la fonction publique, de ses missions et du travail de ses agents ;*
- L'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice ;*
- La revalorisation de tous les salaires et le rattrapage des pertes du pouvoir d'achat ;*
- La création des emplois nécessaires au bon fonctionnement des services publics et l'arrêt des suppressions d'emplois en cours ;*
- L'amélioration des conditions de travail.*

D'ores et déjà, les organisations ont convenu de se revoir après le 18 mars et sont déterminées à poursuivre leur démarche unitaire la plus large possible en prévision des négociations sur les salaires et les carrières qui doivent débiter à la mi-mai. »

Dans le cadre défini par ces deux communiqués unitaires, la Fédération CGT des Services publics a décidé d'appeler les agents et salariés de son champ professionnel à agir par la grève et à participer massivement aux manifestations et rassemblements décidés en territoire, pour la satisfaction des revendications énoncées ci-dessus.

Notre organisation dépose en conséquence un préavis de grève de 0 à 24H pour la journée du mardi 18 mars 2014, préavis couvrant l'ensemble des personnels relevant de son champ.

Préalablement à la grève, la Fédération CGT des Services publics est bien entendu disponible pour toute discussion qui soit de nature à permettre la satisfaction des revendications des personnels.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations

Pour la Fédération CGT des Services Publics,
Baptiste TALBOT,



Secrétaire général